ART. PREMIER N° 1750

ASSEMBLÉE NATIONALE

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 1750

présenté par Mme Buffet

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.